



RÉSULTAT DES VOTES - ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Les membres ont adopté la proposition de restructuration à 99%

L'APAPUL a obtenu une excellente participation à son assemblée générale extraordinaire où plus de 500 professionnels se sont déplacés pour faire entendre leur voix face aux propositions de restructuration du régime de retraite. Suite aux consultations effectuées ces dernières semaines, l'APAPUL avait pu recueillir les intentions des membres pour ensuite travailler à la présentation d'une proposition finale. Ainsi, les membres ont pu voter sur cette proposition qui a été adoptée à 99% (495 voix pour, 5 voix contre). [Lettre d'entente LE-2017-03](#)

Qu'en est-il des trop-perçus au compte de défalcation ?

Les membres ont également voté à **86% en faveur** de la proposition soumise (400 voix pour, 65 voix contre), soit celle de procéder à un remboursement partiel des sommes et de reporter le reste du remboursement pour sécuriser le service passé. [Lettre d'entente LE-2017-04](#)

Suite à ces votes, les salaires seront rétablis à leur échelle normale (hausse de 2,05%) à compter du lundi 8 mai prochain. La cotisation au régime de retraite sera également réduite de 0,2%, pour s'établir à 8,8%. Quant au remboursement des trop-perçus au compte de défalcation, ils seront versés aux membres au plus tard le 30 septembre 2017.

Une communication ultérieure vous sera acheminée afin de vous présenter un résumé des impacts de cette restructuration ainsi que les détails concernant le compte de défalcation. Surveillez nos communications.



NOUS JOINDRE

418-656-3133

apapul@apapul.ulaval.ca

www.apapul.org

Vous recevez ce message important à titre de membre de l'APAPUL.